

28.11.2013 - 08:59 Uhr

Votations fédérales 09.02.2014 - Non à l'initiative isolationniste néfaste de l'UDC, Oui au FAIF

Berne (ots) -

hotelleriesuisse et Parahotellerie Schweiz rejettent clairement l'initiative populaire de l'UDC «Contre l'immigration de masse». Avec sa forte proportion de travailleurs étrangers, la branche est tributaire de la libre circulation des personnes. L'initiative n'est pas compatible avec les accords sur la libre circulation des personnes et elle met en péril les autres accords des Bilatérales I. Les deux associations saluent en revanche l'arrêté fédéral sur le financement et l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF).

Le 9 février 2014, le peuple sera appelé à voter sur l'initiative de l'UDC «Contre l'immigration de masse» ainsi que sur l'arrêté fédéral sur le financement et l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire. L'initiative contre l'immigration demande une réorientation fondamentale de la politique d'immigration et exige la réintroduction de plafonds et de contingents annuels pour les étrangers, incluant les frontaliers et les requérants d'asile. L'initiative prévoit également une limitation du droit au séjour durable, au regroupement familial et aux prestations sociales. Aux yeux d'hotelleriesuisse et de Parahotellerie Schweiz, cette initiative isolationniste est extrêmement néfaste pour la branche mais aussi pour l'économie dans son ensemble et elle ne résout pas les problèmes que pose la croissance de la population.

La branche doit pouvoir recruter facilement dans l'UE

Pour la branche qui affiche l'une des plus fortes proportions de personnes actives occupées originaires de l'UE et un taux d'étrangers de plus de 40%, le maintien de l'accord sur la libre circulation des personnes est capital. Si l'initiative était acceptée, il deviendrait énormément difficile de recruter du personnel qualifié notamment. Les autorisations contingentées restreindraient considérablement la flexibilité des établissements sur le marché du travail et entraîneraient un surcroît de tâches administratives financièrement coûteuses. Les assurances sociales aussi pâtiraient d'une immigration restrictive lorsque l'on sait que les travailleurs étrangers apportent une grosse contribution à l'édifice des assurances sociales.

Le développement ciblé du réseau ferroviaire profite aussi au tourisme

Le projet de financement et d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF) prévoit la constitution d'un nouveau fonds d'une durée illimitée, le Fonds de l'infrastructure ferroviaire (FIF), ainsi qu'un Programme de développement stratégique de l'infrastructure ferroviaire (PRODES). L'arrêté présente divers avantages pour le tourisme. Le développement du réseau ferroviaire permettra en premier lieu d'augmenter la capacité du réseau. Outre une plus grande capacité sur les lignes à forte fréquentation, les localités touristiques en particulier profiteront également de ce projet par le fait qu'elles seront mieux raccordées au réseau ferroviaire - une condition essentielle pour la compétitivité du tourisme suisse. De plus, la proposition de regrouper les moyens financiers dans un fonds simplifie la coordination de l'entretien et de l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire.

Contact:

hotelleriesuisse
Media Relations
Téléphone: 031 370 41 40
Email: media@hotelleriesuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004113/100747930> abgerufen werden.